



NO 213

Le 29 septembre 1988

LE CANADA AIDERA À PROTÉGER LES PROJETS DE
DÉVELOPPEMENT EN AFRIQUE AUSTRALE

Le secrétaire d'État aux Affaires extérieures, le très honorable Joe Clark, et la ministre des Relations extérieures et du développement international, l'honorable Monique Landry, ont annoncé aujourd'hui que le Canada avait accepté de répondre à des demandes d'aide afin d'assurer la protection de projets d'infrastructure en Afrique australe. En effet, les projets subventionnés par l'Agence canadienne de développement international (ACDI) et d'autres donateurs internationaux par l'intermédiaire de la Conférence de coordination du développement de l'Afrique australe (CCDAA), sont de plus en plus souvent la cible d'actes de sabotage.

Les demandes concernant l'application de mesures de sécurité ont fait l'objet de discussions l'an dernier dans le cadre de la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth, et plus récemment, lors de la rencontre des ministres des Affaires étrangères du Commonwealth à Toronto.

"Le succès des projets de développement dans la région dont s'occupe la CCDAA, a déclaré M. Clark, en particulier dans les secteurs des transports et de l'énergie, dépend de la possibilité pour ces pays de protéger les chantiers où s'effectuent les travaux. D'importants projets de développement, notamment la réfection prévue de la ligne Limpopo au Mozambique, sont continuellement exposés à des actes de déstabilisation et à des troubles. Nous sommes

.../2

Secretary of State
for
External Affairs

Secrétaire d'État
aux
Affaires extérieures

maintenant disposés à collaborer avec d'autres gouvernements pour assurer la protection nécessaire."

Il est notamment envisagé d'offrir les formes d'aide suivantes:

- soutien logistique, par la fourniture de vêtements, de carburant, de pièces de rechange et de matériel de communication;
- nourriture destinée au personnel participant à la mise en oeuvre du projet;
- accroissement du soutien de balance des paiements offert aux pays éprouvant des difficultés en ce domaine.

Les procédures habituelles de suivi et d'évaluation de l'ACDI s'appliqueront aux fonds consacrés à cette initiative.

En outre, un soutien accru pourrait être apporté aux États de la ligne de front en vue de la formation d'effectifs plus nombreux dans le cadre d'un programme d'aide à la formation militaire qui est actuellement financé par le ministère des Affaires extérieures et mis en oeuvre par le ministère de la Défense nationale.

"L'Afrique australe est et restera l'une de nos priorités", a déclaré M^{me} Landry. "Le Canada continuera d'appuyer fermement la CCDA et ses efforts pour faire progresser la coopération régionale et l'indépendance économique."